

PROCES VERBAL

Séance du conseil municipal du 09 JANVIER 2025 à 19 h 30

Conseiller en exercice : 13

Conseillers présents : 9

Votants : 11

L'an deux mille vingt-cinq, le NEUF JANVIER, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué le 03 janvier s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude VIALETTE, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs VIALETTE Jean-Claude, ESCUDIER Isabelle, ORTALO-MAGNÉ Michel, NOUVIALE Arnaud, ANDRIEU Francis, BACH Yves, BOUCHARD Jean-Luc, CAMBOU Michel, CONTE Benoît, GOMEZ Hélène, RENARD Serge, SINGLANDE Anthony, WARGNY Christophe.

Absents excusés : BOUCHARD Jean-Luc (a donné procuration à Francis ANDRIEU), WARGNY Christophe (a donné procuration à Serge RENARD), NOUVIALE Arnaud, CONTE Benoît

Secrétaire de séance : Michel ORTALO-MAGNÉ

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du Procès-Verbal de la séance du 19 décembre 2024
- 1. Demande de subvention DETR pour les travaux de rénovation de l'école publique
- 2. Présentation du Plan Communal de Sauvegarde par Isabelle Escudier (pas de délibération)

Questions et informations diverses

Approbation du procès-verbal du 19 décembre 2024

Vote : CONTRE : 0 POUR : 11 ABSTENTIONS : 0 DÉCISION : Adopté à l'unanimité

1. Demande de subvention (DETR) pour les travaux de rénovation de l'école publique **Tranche 1 : Jean-Claude VIALETTE**

Monsieur le maire expose le projet de rénovation de l'école publique, dont le coût prévisionnel est estimé à 290 000 € HT.
Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

Sources	Montant prévisionnel	Taux
<i>Financements publics</i>		
État (DETR-DSIL-FV)	116 000 €	40 %
Région	58 000 €	20 %
Département	58 000 €	20 %
<i>Auto-financement</i>		
Fonds propres	58 000 €	20 %
Emprunt	0	
Total HT	290 000 €	

L'échéancier de réalisation de ce projet est le suivant :

Date prévisionnelle de démarrage de l'opération : 07 Février 2025

Date prévisionnelle de fin de l'opération : 20 août 2028

Il vous est demandé :

- d'approuver la réalisation du projet Rénovation de l'école Tranche 1 présenté estimé à 290 000 € HT
- d'approuver le plan de financement exposé
- d'autoriser le Maire à solliciter une subvention de l'Etat et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Autoriser le maire à engager toutes les démarches administratives, juridiques et financières nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération et à signer tous documents afférents.

.../...

Vote : CONTRE : 0 POUR : 11 ABSTENTION : 0 DÉCISION : Adopté à l'unanimité

Délibération S1/1 : Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la réalisation du projet Rénovation de l'école publique -Tranche 1 présenté, estimé à 290 000 € HT
- Approuve le plan de financement exposé
- Autorise le Maire à solliciter une subvention de l'État et des subventions auprès des co-financeurs mentionnés dans le plan de financement.

Compte rendu des décisions et actions engagées par Le Maire depuis la dernière séance

1. *Déclaration d'Intention d'Aliéner (15° alinéa)*: Depuis le 08/12/2017 c'est la CCPLL qui a la compétence du droit de préemption. A la réception des demandes, nous transmettons à la CCPLL un formulaire indiquant notre volonté de préempter le cas échéant :
 - AR 51 – Pech Bariat
2. Dans le cadre des dépenses prévues (délibération du 23 février 2023)
 - a) **Dépenses engagées par le Maire : (jusqu'à 2000€ HT / 2400€ TTC inclus)**
GUILHEM 1 002.00 € Grille de protection
 - b) **Dépenses engagées par le Maire : (jusqu'à 2001€ HT à 10000 € HT / 2401,20€ à 12000 TTC inclus)** :

C- Autres actions : Néant

Présentation d'une partie du Plan Communal de Sauvegarde : Isabelle ESCUDIER.

- Présentation des secteurs, des élus référents et de leurs suppléants pour chaque secteur.
- Explication de la fiche mission pour les référents de secteur.
- Propositions de personnes pouvant être des Relais de Quartiers, les élus référents peuvent rajouter des noms s'ils le souhaitent. Il s'agit de suggestions à ce point d'avancement du PCS. Condition requise : il est préférable que les personnes relais de quartiers soient en binôme. Délai pour remonter les noms des personnes relais de quartier à Isabelle : le 1^{er} mars 2025
- Distribution de la fiche mission pour les personnes relais de quartier afin que chaque élu référent leur explique leurs missions

Présentation du Bilan du gite communal 2024 : 952 nuitées en 2023, 824 nuitées en 2024, soit 16 496.48 € et 807.52 € de taxe de séjour montant reversé à la CCPLL. Baisse de fréquentation en juillet due aux Jeux Olympiques et à la météo.

Questions et informations diverses

Jean-Claude VIALETTE : Point provisoire sur la situation financière 2024.

Hélène GOMEZ : Le carnaval 2025 aura lieu le 08 mars 2025.

Monsieur le maire demande à ce que l'accueil de la mairie soit averti dès que le plan de circulation sera défini en vue de la rédaction des arrêtés municipaux.

Isabelle ESCUDIER : Préparation du jeu des 1000 €, tout est prêt.

Francis Andrieu : - Point sur les travaux d'assainissement réalisés à la piscine, le problème d'un gros bouchon de calcaire vu par la caméra dans une canalisation. Intervention à prévoir par les agents municipaux pour changer les toilettes.

- Présentation d'un devis pour des travaux sur le chemin de Lescourot sur 100 ml.

La séance est levée à 21 h 30

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

Jean-Claude VIALETTE

Michel ORTALO-MAGNÉ